Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213503634-20251216-D_2025_129-DE

Pont-Péan

35131 PONT-PÉAN
Tel. 02 99 52 41 70
mairie@pontpean.bzh

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation :
9 décembre 2025
Affichage :
Du 21 décembre 2025 au 21 février 2026
Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Présents : 17
Quorum : 14
Votants : 21

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze décembre à 20h30, le conseil municipal de la commune de PONT-PÉAN, légalement convoqué le 9 décembre 2025, conformément aux articles L 2121-9 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur DEMOLDER Michel, Maire.

PRÉSENTS : Michel DEMOLDER, Stéphane MÉNARD, Agnès GUILLET, Mourad ZEROUKHI, Sylvie BERNARD, Dominique JACQ, Bernadette DENIS, Romuald FRISSON, Nadège LETORT, Antoine SIMONNEAU, Anthony BOSSARD, Alexandre MOREL, Maryse AUDRAN, Pascal COULON, Dominique CANNESSON, Espérance HABONIMANA, Calixte TIENDREBEOGO

ABSENTS EXCUSÉS : Laëtitia GAUTIER, Anne JOUET, Frédéric GOURDAIS, Farida AMOURY

ABSENTS : Evelyne OLLIVIER-LORPHELIN, Didier LE GOFF, Valérie FORNARI, Nicolas RATY, Stéphanie DAVID, Yvon LE GOFF

PROCURATION DE VOTE ET MANDATAIRE :
Anne JOUET a donné pouvoir à Dominique JACQ, Laëtitia GAUTIER a donné pouvoir à Sylvie BERNARD, Frédéric GOURDAIS a donné pouvoir à Stéphane MÉNARD, Farida AMOURY a donné pouvoir à Espérance HABONIMANA

SECRETAIRE : Dominique JACQ
SECRETAIRE AUXILIAIRE : Hervé LEFRANC BOURASSEAU, Directeur Général des Services.

Les membres du Conseil municipal constatent que les dispositions législatives concernant la convocation et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

2025-129 : FINANCES. Demande de subventions au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux DETR pour le projet de rénovation énergétique des 3 salles de classe de l'école élémentaire

Rapporteur : M. Mourad ZEROUKHI, 3ème Adjoint en charge des Finances et des Ressources Humaines

Dans le cadre des travaux d'investissement liés à la rénovation énergétique de l'école Lucie Aubrac, la commune pourrait être éligible à la Dotation d'Equipements en Territoires Ruraux (DETR).

Un 1re dossier a été déposé l'année dernière mais n'a pas été retenu. Les travaux étant reconduits sur l'année 2026, il est proposé à la commission de renouveler la demande de subvention. La subvention est plafonnée à hauteur de 30% du montant HT de la dépense. Ce programme s'inscrit dans un plan pluriannuel d'investissement initié depuis 2018.

Ainsi, en **2018**, la commune a changé les émetteurs de chauffage dans la salle de motricité, le dortoir et les 2 classes en extension et réalisé des abaissements avec isolation de faux plafonds.
En **2019**, l'isolation des faux plafonds s'est poursuivie tout comme le passage en LED de l'éclairage avec une modification de la VMC.
Depuis **2020**, des travaux ont été planifiés par tranche pour des opérations de désamiantage, de mise en accessibilité, de remplacement de faux-plafonds, de sols, des systèmes d'éclairage, de nouvelles prises d'électricité, de remplacement des systèmes de ventilation et autres....

Il est proposé de poursuivre ces travaux de rénovation énergétique sur 3 salles de classe du bâtiment B ou des gains énergétiques sont attendus par la réalisation de ces travaux de type :

- Réfection et complément de l'isolation dans les plafonds ;

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213503634-20251216-D_2025_129-DE

- Remplacement des anciens éclairages par des équipements LED ;
- Equipement en prises informatiques.
- Le plan de financement prévisionnel de l'opération se résume comme suit pour 2026 :

DEPENSES	Montant HT	RECETTES	Montant HT
Remplacement Faux Plafonds et isolation	22 500 €	DETR (30%)	24 555 €
Adaptation Ventilation/plomberie	3 600 €	Fonds de Concours RENNES METROPOLE	12 730 €
Modernisation Eclairage et Electricité	16 400 €	Part communale (54.45 %)	44 565 €
Remplacement de 7 portes extérieures	19 600 €		
Coordinateur SPS	900 €		
Contrôleur Technique	1 200 €		
Diagnostic Amiante	950 €		
Aléas de chantier et actualisation de prix	variable		
Travaux de peinture classe A3 et A4	5 600 €		
Travaux de peinture A1 et A2	5 500 €		
Travaux de peinture hall, classe E7 et couloir E8/E9	3 500 €		
Travaux de peinture classes E8 E9 bâtiment E	2 100 €		
TOTAUX HT	**81 850 €**		**81 850 €**

Le Planning Prévisionnel de réalisation de l'opération est estimé comme suit :

Date prévisionnelle de signature des marchés	Avril 2026
Date prévisionnelle de démarrage des travaux	Juillet 2026
Date prévisionnelle de fin de l'opération	Aout 2026
Date prévisionnelle de fin des paiements	Septembre 2026

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (21 voix/21 voix), le Conseil municipal :

DIT que les crédits budgétaires seront portés au BP 2026,
APPROUVE le plan de financement et le calendrier prévisionnel ci-dessus,
SOLLICITE une subvention au titre de la DETR (montant 30 % du montant HT de la dépense) soit 24 555 €
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme, en Mairie, le 16 décembre 2025
Le Maire,
Michel DEMOLDER

MAIRIE DE PONT PEAN
35 Ille-et-Vilaine